



La biodiversité des villages

UN ESPACE OÙ L'HOMME ET LA NATURE
DOIVENT COHABITER.

Les petites fiches nature
« habitats » du Marais poitevin



Parc
naturel
régional
du Marais poitevin

Qui vit là ?

Les constructions traditionnelles, les jardins, les espaces fleuris et arborés des villages du Marais poitevin abritent une diversité d'espèces. Certaines profitent des activités humaines pour trouver le gîte et le couvert.



▲ Autrefois très commun dans les villages, le **Moineau domestique** se nourrit de graines, de fruits et parfois d'insectes, qu'il déloge dans les jardins.



▲ Avec son nid en terre, l'**Hirondelle rustique** niche dans les bâtiments (grenier, grange, garage...).



◀ La **Huppe fasciée** utilise les cavités des arbres et les vieux murs pour faire son nid.



▲ Répandue dans les villages, la **Pipistrelle commune** s'abrite dans les toitures le jour et chasse les insectes la nuit.



▲ Ami du jardinier, le **Hérisson commun** se nourrit d'insectes, de limaces, d'escargots...



▲ Petit rongeur nocturne, le **Lérot hiberné** d'octobre à avril dans le creux d'un arbre ou dans les combles d'une habitation.



▲ Le **Lézard des murailles** capte la chaleur sur les murs et les murets en pierre sèche des villages.



▲ Plante rampante, la **Cymbalaire des murs** habille les vieux murs en pierre.



▲ Avec ses pétales en forme d'étoile, la **Bourrache** attire de nombreux insectes pollinisateurs, dont des papillons et des abeilles.



▲ D'avril à août, le **Flambé** pond ses œufs un à un sur le dessous des feuilles des plantes telles que le cerisier, le prunellier, l'aubépine...



▲ Grâce à sa longue trompe, le **Moro-sphinx** butine les fleurs en faisant du vol stationnaire.

Les villages du Marais poitevin

Qu'ils soient situés sur les anciennes îles calcaires ou en bordure du bocage et de la plaine, les villages se sont implantés à proximité de l'eau. Le bâti s'organise entre la rue, la voie d'eau et autour de l'église.

Au cœur de ces aménagements humains émergent des espaces de nature, peuplés par de nombreuses espèces qui, à nos côtés, essaient de s'adapter en trouvant des lieux de nourrissage, de nidification, de refuge et en empruntant des corridors.



Des espèces trouvent refuge dans les murs et les jardins.



Certaines espèces utilisent les éléments linéaires (haies, alignements d'arbres, voies d'eau, etc) pour se déplacer d'un milieu à l'autre.

Un alignement d'arbres ou un canal sont des « corridors ».



Les jardins, parcs, potagers, bâtiments, vieux murs... sont des lieux où les espèces peuvent se nourrir, élever leurs jeunes, se cacher, hiverner...

Comment agir à l'échelle du village ?

L'urbanisation, le développement des activités humaines, les rénovations de bâtiments anciens... laissent moins de place à la nature. Certaines méthodes de gestion et d'entretien des jardins et des espaces verts entraînent un appauvrissement de la biodiversité.

Certaines collectivités s'engagent pour préserver la biodiversité dans les villages en mettant en place des actions telles que :

- maintenir et développer des espaces pour le déplacement des espèces : haies, jardins, etc.,
- adapter l'entretien des espaces verts en fonction des usages : garder des pelouses plus hautes, pailler, limiter le nombre de tailles, etc.,
- supprimer l'usage de produits phytosanitaires,
- garder des trous dans les murs pour maintenir des sites de nidification,
- limiter l'éclairage nocturne.



À Marans, l'herbe tondue partiellement favorise l'accueil de la faune.



À Amuré, un bardage en bois bien conçu est un lieu d'accueil pour les chauves-souris.

Credif photos: Collection PNR, G. Collet, J. Arcelle, L. Lamiange, Denis de Sionville, Conception: © (01/2018) Illustrations: B. Perotin (07/2017) / Imprimé sur papier recyclé.



Hirondelle de fenêtre.

Tout le monde peut accueillir la nature chez soi

- Limiter la tonte et éviter de tailler les haies ou les arbres entre mars et août,
- Planter des fleurs et arbres fruitiers pour attirer les insectes pollinisateurs,
- Créer des refuges pour la faune : tas de pierre, de feuilles ou de bois mort, nichoir à oiseau, gîte à chauve-souris, hôtel à insectes, etc.
- Ne pas utiliser de pesticides,
- Pensez à laisser une place à la biodiversité lors de la rénovation de votre maison...



Vous voulez en savoir plus et agir pour l'environnement, rendez-vous sur : **biodiversite.parc-marais-poitevin.fr**

Fiche réalisée avec le concours des partenaires locaux de protection de la nature et d'éducation à l'environnement.



Parc naturel régional du Marais poitevin

2, rue de l'Église - 79510 COULON
tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
pnr.parc-marais-poitevin.fr

